

Conseil général de l'économie, de l'industrie, de l'énergie et des technologies

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE
ET DES FINANCES

Arrêté du 4 juillet 2018 portant nomination d'un représentant de l'État au conseil d'administration d'Armines

Le ministre de l'Économie et des finances,

Vu la convention n° 2025 du 21 juin 1972 entre l'État et Armines ;

Vu l'arrêté du 21 juillet 2015 portant nomination d'un représentant de l'État au conseil d'administration d'Armines ;

Sur proposition de la ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation,

Arrête :

Article 1^{er}

M. MONTAGNE (Xavier), adjoint au directeur scientifique du secteur énergie, développement durable, chimie et procédés à la direction générale de la recherche et de l'innovation du ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation, est reconduit à compter du 21 juillet 2018 dans ses fonctions de membre titulaire du conseil d'administration d'Armines, en qualité de représentant de l'État, au titre du ministre chargé de la recherche.

Article 2

Le vice-président du Conseil général de l'économie, de l'industrie, de l'énergie et des technologies est chargé de l'application du présent arrêté, qui est publié au *Bulletin officiel* de l'administration centrale des ministères économiques et financiers.

Fait le 4 juillet 2018.

Le ministre de l'économie et des finances,
Pour le ministre et par délégation :
Le vice-président
du Conseil général de l'économie,
de l'industrie, de l'énergie et des technologies,
LUC ROUSSEAU